

CorrèzeMagazine

LE MENSUEL DU CONSEIL GÉNÉRAL

N°59 JUILLET-AOÛT 2008

www.cg19.fr



MARCHÉS
Des soirs d'été
gastronomiques et festifs



FESTIVAL
Sédières 2008 :
nouvelles émotions
en perspective



**Millevaches,
le parc aux
mille attractions**


CORRÈZE
Conseil Général

Coups de pied prometteurs

Les 13 finalistes du Challenge du jeune buteur, organisé par le Conseil Général, se sont départagés sur la pelouse du Stadium de Brive en ouverture du match CA Brive Corrèze Limousin / Stade Français. Jules Reynier, du CABCL, a été le meilleur des 13 joueurs de moins de 15 ans et a reçu les félicitations de François Hollande à la mi-temps du match.



Sédières tient le "bon" cap de la randonnée

Le 8 juin, le Domaine de Sédières a accueilli la 1^{ère} Journée départementale de la randonnée pédestre organisée par le Conseil Général. "Cap Rando" a attiré plus de 500 randonneurs qui ont parcouru les circuits balisés de la forêt domaniale de Sédières malgré un ciel menaçant.



Pour bien conduire et bien se conduire sur la route

Le crash-test et la voiture-tonneau ont fait sensation lors du forum "Bien conduire au quotidien" proposé par la Prévention Routière au CCS de Tulle qui a accueilli plusieurs centaines de collégiens durant deux journées. La manifestation a permis de sensibiliser conducteurs et futurs conducteurs aux risques et aux dangers de la route.



SOMMAIRE

Corrèze Magazine

4 ACTUALITÉ

- › L'Espace 1.000 Sources à l'heure de Pékin
- › Le Pavillon bleu flotte sur Neuvic et Beynat
- › François Hollande s'entoure de nouveaux collaborateurs

6 ZOOM

- › Des ordinateurs portables pour mieux apprendre

8 VIE DES CANTONS

- › Pour des activités économiques dynamiques

9 DOSSIER

Millevalches,
le parc aux mille attractions

14 EXPRESSION POLITIQUE

15 GUIDE

- › Découverte : Retour vers le passé
Nouvelle carte à jouer pour le restaurant du musée Jacques Chirac
- › Evènement : Des soirs d'été gastronomiques et festifs
- › Culture : Sédières 2008 - nouvelles émotions en perspective
- › Le premier Corrèzien de retour en... Corrèze

21 AGENDA

Numéros utiles

Accueil Conseil Général	› 05 55 93 70 00
Numéro vert personnes âgées	› 0 800 00 19 19
Corrèze Téléassistance	› 05 55 86 11 01
MDPH	› 05 55 93 49 10
Centre d'information et de réservation des transports	› 05 55 179 119
ZAP Corrèze	› 0 892 693 693
	www.asf.fr

Vous ne recevez pas Corrèze Magazine ou vous constatez des problèmes dans sa distribution ?
Contactez Bernard Dubois au 05 55 93 74 62



Corrèze Magazine est édité et diffusé gratuitement en version sonore pour les non voyants. Pour le recevoir, contactez-nous au 05 55 93 74 62.

Corrèze Magazine

Conseil Général de la Corrèze - 9, rue René et Emile Fage - BP 199 - 19005 Tulle cedex

Tél. : 05 55 93 72 30 - courriel : corremag@cg19.fr

Numéro ISSN : 1622-8464

Directeur de la publication : François Hollande - Rédacteur en chef : Jacques Spindler - Coordination : Bernard Dubois

Rédaction : Frédéric Boucher, avec le concours des services du Conseil Général

Photos : R. Dumond CG19 ; Chambre d'agriculture ; O. Soulier ; P. Fabre ; F. Boucher ; J. Spindler ; C. Bouilhac ; PNR Millevalches

Photo de couverture : Le village de Clédat à Bonnefond

Conception-mise en page : Idéepole

Impression : Imaye Graphic - Distribution : La Poste (Tél. : 05 55 93 59 71) - Tirage : 119 000 exemplaires

Prochain numéro à partir de septembre 2008



Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier recyclé.

Le label Imprim'vert garantit le recyclage des déchets afin de réduire l'impact sur l'environnement.





François Hollande,
Président
du Conseil Général
de la Corrèze

ÉLECTION

Brive-Nord-Ouest reste à gauche



Touché par le cumul des mandats, le nouveau député-maire de Brive, Philippe Nauche, avait choisi

d'abandonner son siège de conseiller général du canton de Brive-Nord-Ouest, ce qui a entraîné une élection cantonale partielle.

Si cet enjeu local a peu mobilisé l'électorat, Michel Da Cunha a néanmoins obtenu plus de 72 % des suffrages exprimés. La majorité de gauche conserve son siège d'avance au Conseil Général et Michel Da Cunha a siégé pour la première fois dans la salle des assemblées le 27 juin lors de la séance plénière.

» Profiter des attraits de l'été

Le Conseil Général est au travail.

Un nouveau dispositif d'aides pour le logement vient d'être adopté. Il privilégie les aménagements qui permettent d'économiser l'énergie et donc de réduire les charges des familles.

A également été lancée l'opération "Ordinateur pour les collégiens" afin qu'au début de l'an prochain, tous les élèves de 5^e soient dotés d'un portable. Cette mesure a reçu l'entier soutien de l'Education nationale, qui va l'accompagner pour la partie pédagogique.

Enfin, une très large concertation est engagée pour mettre en cohérence les innombrables initiatives culturelles menées en Corrèze. Il s'agit de maintenir une offre professionnelle de qualité et en même temps d'encourager et de promouvoir les pratiques des amateurs, qu'il s'agisse de la musique, des arts plastiques, de la danse, du théâtre...

En attendant, je vous suggère de profiter de cet été pour bénéficier pleinement des richesses si variées de notre département. Richesses naturelles avec les paysages, les forêts, les lacs et les rivières. Richesses architecturales avec ces nombreux bourgs si joliment aménagés, ces maisons restaurées, ces églises rénovées... Richesses humaines surtout, bien sûr, avec tous ces bénévoles qui, cet été encore, vont se dévouer pour offrir aux Corrèziens et aux dizaines de milliers de touristes que nous allons accueillir des distractions, des animations, des festivités, des spectacles, des comices agricoles...

Je vous invite donc à fréquenter les marchés de pays, où l'on trouve des produits locaux ; à vous promener dans le Parc naturel régional de Millevaches ; à visiter des sites comme les fermes médiévales de Saint-Julien-aux-Bois... Je vous suggère de participer aux nombreux festivals organisés cet été en Corrèze, comme celui de la Vézère, dont chacun connaît la grande qualité, et celui de Sédières où vous attendent musiques actuelles, opéra, spectacle équestre, spectacles pour enfants et une exposition originale sur la peinture des Aborigènes d'Australie.

Bonnes vacances en Corrèze ! ■

> à savoir

INAUGURATION

Un lieu "trois en un" à Corrèze

Inaugurée le 31 mai en présence de François Hollande, Président du Conseil Général, et de Bernadette Chirac, conseillère générale du canton de Corrèze, la nouvelle Maison Soularue, place de la Mairie à Corrèze, accueille désormais l'office de tourisme cantonal, la bibliothèque et la salle polyvalente sur deux niveaux. Ce chantier a nécessité un investissement de 736 000 €, dont plus de 350 000 € ont été subventionnés par l'État et le Conseil Général.

SOLIDARITE

La 19^{ème} Maison des Ados est corrèzienne

Une Maison des Adolescents a vocation à prévenir et à prendre en compte les difficultés que peuvent rencontrer certains adolescents. Lieu d'accueil, d'information, de prise en charge, anonyme et gratuit (avec ou sans rendez-vous), la Maison des Ados de Tulle a été récemment inaugurée en présence de Dominique Versini, ancienne ministre et défenseur des enfants, et de François Hollande. Avec cette Maison, la Corrèze se dote d'un véritable espace dédié à l'accompagnement des adolescents de 12 à 26 ans en souffrance et à la prévention des comportements à risques.

➤ Renseignements : Maison des Ados
25 quai Gabriel Péri à Tulle.
Tél. 05 55 93 10 00 et 06 25 36 88 54



Michel Jaulin, Président de la Maison des Ados, Dominique Versini et François Hollande.

BOXE PRÉPARATION OLYMPIQUE

L'Espace 1.000 Sources à l'heure de Pékin

Du 4 au 17 juillet, le centre sportif de Bugeat accueille l'équipe de France olympique de boxe pour un dernier stage de préparation avant les J.O. de Pékin. Les équipes d'Allemagne, d'Angleterre, d'Irlande, de Grèce, de Bulgarie et de Suède sont aussi sur les rangs et sur les rings de Bugeat.



L'équipe de France olympique de boxe a été chaleureusement encouragée par François Hollande.

Autant dire qu'à Bugeat, le staff de l'Espace 1.000 Sources suivra avec une attention toute particulière les premiers matches de l'équipe de France olympique de boxe sur les rings chinois. En accueillant, début mai, les équipes olympiques de boxe de France, d'Algérie, d'Allemagne, d'Irlande et de Thaïlande, l'Espace 1.000 Sources s'est positionné comme le centre d'entraînement le plus adapté pour la boxe sportive.

Une équipe de France en forme olympique

Du 4 au 17 juillet, l'équipe de France est de retour en haute Corrèze pour y effectuer sa préparation finale et les derniers réglages avant de s'envoler pour Pékin. Objectifs : remettre les boxeurs sélectionnés pour les

J.O. dans des conditions optimales durant une quinzaine de jours de préparation intense. Une nouvelle opportunité pour l'équipe de Bugeat de mettre en avant son savoir-faire. En 2004, lors de la préparation des jeux d'Athènes, 13 médailles ont été fabriquées à Bugeat. Cela représente 40 % des médailles olympiques en boxe.

D'autres champions, d'autres stages

La saison s'annonce chargée à Bugeat avec le retour des basketteurs du CSP Limoges en août, l'accueil de l'équipe de France jeune de triathlon, un stage national de taïchi chuan et les équipes de rugby de Massy et du Racing Métro 92. Sans oublier, la préparation des championnats du monde de boxe pour les juniors garçons et les séniors filles. ●

> à venir

Près du Château de Castel Novel à Varetz, les Jardins de Colette sont ouverts au public depuis le printemps / L'association "Les gens de Viam" signe un troisième ouvrage, toujours richement illustré, intitulé "Il était une fois Viam" / En Corrèze, les soldes d'été se déroulent du 25 juin au 6 août inclus / 5^{ème} édition de Brive-Plage du 18 au 26 juillet avec le concert de Johnny Clegg en ouverture / 9^{ème} édition du festival de jazz de Treignac, Kind of Belou, les 16, 17 et 18 août / Festival aux Champs de Chanteix du 7 au 10 août avec Les Têtes Raides / Nouvelle édition de la Nuit des Leaders le 16 octobre à Brive.

ENVIRONNEMENT

Le Pavillon bleu flotte sur Neuvic et Beynat

Une nouvelle fois, les deux communes corrésiennes s'illustrent par la qualité de leurs eaux de baignade. Cet été, le Pavillon bleu continuera à flotter sur les plages des lacs de Miel et de Neuvic. Un palmarès 2008 qui, cette année, a récompensé 242 plages de l'Hexagone.



L'étang de Miel a vu sa fréquentation augmenter depuis l'obtention du Pavillon bleu.

Quelques semaines avant le début de la saison touristique, et pour la première fois, la commune de Beynat a accueilli la remise officielle des Pavillons bleus 2008, une des plus hautes distinctions européennes en matière d'environnement. Créé en 1985, ce label récompense et valorise chaque année les communes et les ports de plaisance engagés dans une démarche de gestion environnementale.

Les "petits poissons" du Pavillon bleu

Pourtant éloignées du littoral, Beynat et Neuvic font partie des rares communes continentales à s'être portées

à nouveau candidates et à conserver ce label très convoité qui vient saluer la qualité des eaux de baignade. Un atout supplémentaire pour attirer et fidéliser les touristes et notamment les Européens du Nord : la fréquentation de la plage de Miel, lors de la dernière saison estivale, a plus que doublé, passant de 600 personnes à 1 300 personnes par jour. Neuvic décroche pour la quatrième fois son label et Beynat pour la troisième fois. Les deux pavillons pourront flotter tranquilles jusqu'à la saison prochaine. ●

➤ Renseignements : <http://www.pavillonbleu.org>

Mairie de Beynat : 05.55.85.50.25

Mairie de Neuvic : 05.55.95.80.16



Le lac de Neuvic hisse le drapeau du Pavillon bleu.

> à savoir

COULISSES

François Hollande s'entoure de nouveaux collaborateurs



Debout, de gauche à droite : Jacques Spindler, Karim Maatoug, Carole Nangéroni, Gilles Ravinet.

Assis : François Hollande, Dominique Ceaux.

Elu le 20 mars président du Conseil Général, François Hollande s'est entouré d'une nouvelle équipe de collaborateurs. Ainsi, Karim Maatoug, 34 ans, a été nommé directeur de cabinet et Carole Nangéroni, 38 ans, chef de cabinet. Quant à l'équipe de direction, elle a été remaniée avec les nominations de Dominique Ceaux, 45 ans, directeur général des services, Gilles Ravinet, 41 ans, directeur général adjoint chargé du développement et de l'aménagement, et Jacques Spindler, 56 ans, directeur de la communication.

info +

Robert Pénalva, conseiller général de Malemort, a été élu président du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) / Le concours international de dressage de Pompadour a été classé 9^{ème} sur 70 par la Fédération équestre internationale / Le conseiller général de Tulle-Campagne-Sud et maire de Laguenne, Roger Chassagnard, a été élu président de l'Office départemental HLM / L'esplanade de l'Hôtel du Département Marbot est désormais ouverte au public du lundi au vendredi de 7h45 à 19h.

Des ordinateurs portables pour mieux apprendre

Au début de l'an prochain, le Conseil Général fournira un ordinateur portable à tous les élèves de 5^e de la Corrèze. Au préalable, il en sera aussi confié un à tous les enseignants de collège du département.



Ce n'est pas le cartable qui fait le collégien. Mais son contenu contribue largement. Ainsi, le fait d'introduire un ordinateur portable au milieu des livres et des cahiers traduit simplement la volonté de vivre en harmonie avec notre époque et d'aider les collégiens à étudier mieux, à apprendre plus efficacement. Et en même temps le souci d'aider les professeurs à délivrer un enseignement plus proche des besoins individuels des élèves.

La démarche du Conseil Général ne s'arrête pas à la dotation en matériels des collégiens et des enseignants.

Une part essentielle du dispositif comporte la mise en œuvre d'un accompagnement dans le but de faciliter les usages, de soutenir le développement des enseignements et de préparer les jeunes Corrèziens à intégrer et à vivre le mieux possible cette mutation des méthodes d'apprentissage des matières.

La mise en place du Comité de pilotage de cette opération, le 23 mai dernier, a marqué le coup d'envoi d'une large action de concertation afin d'apporter des réponses concrètes aux interrogations légitimes des différents acteurs de ce dispositif : comment intégrer ces outils dans les enseignements, comment ne pas augmenter le poids déjà conséquent des cartables, comment résoudre les difficultés techniques, comment protéger les enfants des risques liés à l'utilisation d'Internet, questions auxquelles des réponses techniques sont en cours d'élaboration.

Pour le matériel, le choix sera fait sur la base de critères prenant en compte le poids, l'encombrement, la solidité, les performances, la capacité à intégrer un ou plusieurs systèmes d'exploitation, la facilité d'utilisation.

Ces ordinateurs portables seront sécurisés afin de préserver leur bon fonctionnement. Et la navigation sur Internet, au collège comme à la maison, sera contrôlée : elle passera par des filtres « proxy » de contenus. L'assistance à l'ensemble des utilisateurs se fera par l'intermédiaire d'une plate-forme technique basée en Corrèze, en privilégiant la télémaintenance pour la résolution des soucis de fonctionnement.

Un espace numérique de travail (réunissant des ressources à destination des enseignants, des élèves et des familles) sera mis en place. Il sera constitué de « briques » issues des éditeurs de logiciels et des projets et initiatives des collèges. Paraschool, un service d'accompagnement et d'aide pour les élèves qui est en place depuis de nombreuses années dans le département, sera la première de ces "briques". Il sera pré-installé dans les ordinateurs, ce qui permettra de travailler sans avoir nécessairement recours à une connexion Internet.

Ce vaste chantier répond à la volonté du Conseil Général de permettre un accès aux nouvelles technologies qui soit égal pour tous les collégiens et leurs familles.

Et aussi d'accompagner les enseignants dans leur mission essentielle, indissociable de ces nouveaux outils : la pédagogie.

Et comme le faisait justement remarquer une principale bientôt retraitée, « *dans dix ans, nous sourirons à la lecture de toutes nos interrogations face à l'arrivée de ces outils dans les collèges* ». Le fameux "Finissez d'entrer" (Chabatz d'entrer) du Limousin pourrait donc bientôt devenir, en Corrèze, "Cliquez pour entrer"...●

La démarche du Conseil Général ne s'arrête pas à la dotation en matériels des collégiens et des enseignants.

Un climat "tout à fait constructif"

> entretien



Gilles Bal, inspecteur d'académie, François Hollande, Henri Kighelman, conseiller du recteur pour les technologies de la communication, et Dominique Ceaux, directeur général des services du Conseil Général (de gauche à droite).

"Contribuer à faire mieux réussir les élèves, tous les élèves". Du côté du Conseil Général comme du côté de l'Education nationale, c'est ainsi qu'a été présentée l'opération des ordinateurs portables lors de l'installation du comité de pilotage chargé de la mettre en place. François Hollande et l'inspecteur d'académie, Gilles Bal, ont tous deux insisté sur le "climat tout à fait constructif" dans lequel s'est déroulée cette séance d'installation. Ainsi, c'est une véritable coopération qui s'est établie entre le Conseil Général et l'Education nationale pour mener à bien l'opération. Comme l'a fait remarquer Henri Kighelman, conseiller du recteur pour les technologies de la communication, la mise en place d'un espace numérique de travail, avec la mise à disposition d'un ordinateur portable, "permet à l'élève d'emmener la clef du collège chez lui". Il a d'autre part relevé qu'actuellement, 30 à 40 % des familles n'étaient pas équipées d'un ordinateur à domicile. L'opération engagée va permettre d'y remédier et de mettre les collégiens à égalité de chances.

Après cette réunion, François Hollande et Gilles Bal ont adressé une lettre commune à tous les principaux de collège de la Corrèze pour les informer qu'un recensement précis de leurs besoins allait être effectué avant les vacances d'été à l'occasion d'une visite des chefs de projet dans chaque établissement. C'est ce qui a été accompli. Dans le même temps, un questionnaire a été remis à tous les parents des enfants qui vont entrer en 5^e. Objectif : dresser l'inventaire de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs craintes éventuelles afin de pouvoir y répondre. De même, un autre questionnaire a été remis à tous les enseignants de collège dans le but de recueillir également leurs souhaits et leurs remarques. Parallèlement, des contacts ont été pris avec les différents fabricants d'ordinateurs pour étudier les modèles qu'ils proposent. Des essais et maquettes de systèmes sont en phase d'élaboration. La mise en œuvre de l'opération va se poursuivre cet été afin que tout soit prêt pour la fin de l'année. ●

> De nombreux partenaires dans le comité de pilotage

Le comité de pilotage de l'opération des ordinateurs portables est présidé par François Hollande et le recteur de l'Académie de Limoges, Anne Sancier-Château. Il comprend le préfet de la Corrèze, l'inspecteur d'académie, quatre conseillers généraux (Alain Vacher, vice-président chargé de l'éducation, Jacques Descargues, Martine Leclerc et Gilbert Fronty), un représentant du Conseil régional, les services du Conseil général, le conseiller du recteur pour les technologies de la communication, le directeur du Centre départemental de documentation pédagogique, la directrice de l'IUFM de Tulle, trois principaux et trois enseignants de collège, les présidents des fédérations départementales de parents d'élèves FCPE et PEEP, ainsi que les deux chefs de projet.

GILLES TISSANDIER,
principal du collège Voltaire
d'Ussel : "On a besoin de
ces outils"

Interrogé sur la façon dont le projet est ressenti dans son établissement, par les enseignants et par lui-même, le principal du collège Voltaire d'Ussel, Gilles Tissandier, répond qu'il a reçu "un retour très positif de l'équipe pédagogique du fait qu'on a besoin de ces outils pour, notamment, individualiser l'enseignement". Il précise que ce matériel "sert énormément quand on utilise le logiciel Paraschool : c'est grâce à ces ordinateurs portables qu'on va pouvoir aller encore au-delà dans l'utilisation et pour le travail qui peut être donné aux élèves".

Cela dit, "on a des interrogations sur la façon dont on va pouvoir gérer le dispositif à la fois dans l'établissement et dans les familles. On va avancer au fur et à mesure avec les services du Conseil Général, avec leur logistique et leur aide. Et pour notre part, nous le gérons du mieux qu'on pourra avec les élèves et les équipes pédagogiques", ajoute Gilles Tissandier, dont l'avis reflète le point de vue largement dominant parmi les patrons des collèges. En tout cas, pour lui, "c'est un excellent projet qu'il est intéressant de mettre en place, même s'il y aura sûrement des petits obstacles à surmonter au fur et à mesure". Ainsi, il relève que "cet outil offre des pistes intéressantes pour la validation du B2I (Brevet d'initiation à l'Informatique)", désormais obligatoire. En même temps, des questions pratiques se posent pour l'utilisation des ordinateurs portables : "Comment on les stocke ? Comment fait-on pour l'alimentation électrique si on n'a pas de chargeur ? Quel dispositif emploie-t-on pour l'utilisation d'Internet dans les salles ? Avec le nombre d'ordinateurs branchés simultanément, est-ce qu'on aura assez de débit ?"

Le principal du collège ussellois ajoute : "Sur les grandes questions d'organisation, c'est le Conseil



Général qui va nous aider et faire des choix. Ce n'est sans doute pas très facile à mettre en musique, mais c'est en faisant qu'on résoudra les choses et qu'on y arrivera".

EXTRAITS DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DES 25 AVRIL ET 29 MAI 2008.

La Commission permanente délibère sur les affaires déléguées à son attention par l'Assemblée départementale.

> actions...

Canton de Corrèze) Les élus du Conseil Général accompagneront le renforcement du réseau d'adduction d'eau potable de Courmelas sur la commune de Saint-Augustin.

Canton de Larche) Les Conseillers généraux ont attribué une subvention à la commune de Lissac-sur-Couze afin de procéder à l'aménagement de la place publique.

Canton de Lubersac

A été votée une aide financière pour l'extension du réseau d'éclairage public dans le bourg de la commune de Benayes.

Canton de Seilhac) Pour réaliser son réseau d'assainissement de La Croix de Bouilhac et du Champ Fleury, la Commission permanente a attribué une subvention à la commune de Lagraulière.

Canton de Sornac) Pour la rénovation de l'éclairage public rue de la République, Grande Rue et route de Fanfaroux, le Conseil Général soutiendra financièrement la commune de Sornac.

Canton de Tulle-Campagne-Sud

La Commission permanente a attribué une subvention à la commune de Sainte-Fortunade pour faciliter l'achat de mobilier pour l'aménagement d'une bibliothèque de niveau 1.

Canton d'Uzerche) La commune de Masseret percevra une aide financière votée par la Commission permanente pour engager la réfection de la route de Peyrac-Haut.

Canton de Vigeois) Orgnac-sur-Vézère bénéficiera d'une aide financière afin de procéder à la restauration des peintures murales de son église.

ÉCONOMIE

Pour des activités économiques dynamiques

Partenaire de l'économie locale en Corrèze, le Conseil Général poursuit et intensifie son action en faveur du maintien du commerce et de l'artisanat en milieu rural.

La Commission permanente a attribué 22 subventions, pour un total de 72.000 €, afin de favoriser la cession, la reprise ou la création d'entreprises commerciales et artisanales en milieu rural. De nombreuses initiatives sont soutenues grâce aux élus : la cession d'une charcuterie, d'un hôtel-café-restaurant et d'un établissement de pizzas à emporter à Argentat, d'une boulangerie-alimentation à Meilhards.

Accompagnement des reprises et des créations

Le Conseil Général accompagne aussi les reprises d'une épicerie-tabac-presse à Saint-Martin-la-Méanne, d'une boucherie-charcuterie à Maussac, d'un hôtel-restaurant à Vigeois, d'un salon de coiffure à Chamberet et d'un café à Argentat. Une aide financière est également apportée pour favoriser la création. Ainsi, le Conseil Général soutient la création d'une activité d'installation d'équipements thermiques et

climatisation à Espartignac, d'une épicerie-pressé à Saint-Hilaire-Peyroux, d'un commerce de vêtements pour enfants à Egletons ou encore d'une activité de programmation de machines-outils à Saint-Julien-Maumont.

Deux prêts participatifs accordés

Dans le cadre du fonds de développement économique, la Commission permanente du Conseil Général a accordé 75.000 € à la SARL Le Jardin d'Anaël pour la modernisation et l'extension d'une entreprise de production et vente de végétaux installée à Brive (la société emploie 5 salariés et il est prévu de créer 6 emplois sur trois ans) et 75.000 € à la SARL CAVIAR qui, pour développer son activité de découpe et mise sous vide de viande principalement bovine (elle fournit notamment les restaurants de la chaîne La Boucherie), veut s'implanter dans un bâtiment neuf sur la zone de La Nau (la société emploie 35 personnes et elle prévoit de créer 30 emplois sur cinq ans). ●

TOURISME

Les élus soutiennent le développement touristique

La Commission permanente a attribué 7 subventions (211.000 € au total) pour le développement des équipements d'hébergement touristiques : l'aménagement d'un gîte rural pour six personnes à Chauffour-sur-Vell ; la modernisation d'un hôtel à Chamboulive et l'extension d'un hôtel à Masseret ; la modernisation du camping municipal de Lubersac (66.000 € dans le cadre du contrat de pays Vézère-Auvézère), la modernisation du camping municipal de Ligniac, la création d'une piscine au camping municipal de Seilhac (39.000 €), la modernisation du camping Bois de Calais à Corrèze. De plus, les élus ont attribué 76.000 € à quatre offices de tourisme : celui de Brive et son pays (57.000 €, dont 10.000 € au titre de la participation du

Conseil Général à l'opération Brive-Plage 2008), celui de Corrèze, celui du Pays de Pompadour et celui de la Région d'Ussel. ●



Brive plage 2007.

Millevaches, le parc aux mille attractions

Quarante-quatrième Parc naturel régional (PNR) en France, Millevaches s'étend de Meymac à Eymoutiers en passant par Treignac et Felletin. Ce vaste territoire rural, qui couvre plus de 300.000 ha, a vu le jour il y a tout juste quatre ans pour protéger et mettre en valeur cette zone rurale sur laquelle cohabitent de nombreuses ressources naturelles et patrimoniales, ainsi que des filières d'excellence.

Si la faune et la flore locales y tiennent une place privilégiée, le PNR accompagne aussi les projets socio-économiques et associatifs. Depuis son classement en Parc naturel régional le 18 mai 2004, Millevaches connaît une renaissance, tant sur le plan du développement économique et touristique que sur celui de l'environnement, entraînant avec lui une centaine de communes et plus de 40.000 habitants.

Millevaches, "un petit Canada" en Corrèze

Sur les contreforts du Massif Central, le Parc naturel régional de Millevaches se singularise par les paysages typiques de la montagne limousine : tourbières, landes et forêts parcourus par une multitude de ruisseaux aux eaux vives et par de nombreux chemins creux. Une nature préservée, servie sur un plateau.



A la découverte des Tourbières du Longeyroux.

Le PNR de Millevaches a été créé le 18 mai 2004 pour protéger, valoriser et développer une terre authentique située au cœur du Limousin

Situé sur trois départements, et aux trois-quarts en Corrèze, le Parc naturel régional de Millevaches occupe le plateau du même nom. Ici, c'est déjà la moyenne montagne jusqu'au Mont Bessou, point culminant de la région, qui flirte avec les 1.000 mètres d'altitude. Avec ses couleurs caractéristiques, passant des étendues verdoyantes au printemps à des teintes dorées et cuivrées à l'automne, le "PNR", comme on l'appelle désormais, est le deuxième à avoir vu le jour en Limousin après le Parc naturel régional Périgord Limousin.

Des paysages immobiles vieux de plusieurs siècles

Pas un carrefour sans sa croix en granit, pas une route sans son pont de pierre, pas un village sans son clocher, pas un vallon sans son cours d'eau, pas une lande sans sa source et ses bruyères... Millevaches semble avoir été miraculeusement épargné par

l'industrialisation du siècle dernier et avoir su préserver un espace de vie et un milieu naturel remarquables et typiques à la fois. Si les grandes étendues et les lignes d'horizon, en remontant de la Corrèze vers la Creuse, rappellent étrangement certaines contrées canadiennes, le territoire se revendique fièrement limousin, haut-corrézien selon les endroits, entre vieilles forêts de hêtres et jeunes parcelles de résineux.

Une richesse de faune et de flore à chaque pas

Fréquenté par la discrète loutre, par la sauvage fario, par le rapide circaète Jean-le-Blanc (un des plus grands rapaces diurnes du secteur) et par quelques papillons rares qui tourbillonnent de haie en haie, le territoire se révèle aussi comme le paradis des espèces végétales. A l'ombre des landes survolées par la pie grièche grise, la gentiane jaune donne aux lieux une tonalité déjà montagnarde. Les tourbières, qui abriteraient, dit-on, feux follets et lutins, accueillent aussi la droséra, une plante carnivore protégée, qui piège les naïfs insectes grâce à ses gouttes de suc digestif qu'elle sécrète le long de ses feuilles.



Un lieu privilégié pour la pêche à la truite.

Des biotopes toujours préservés mais à protéger

L'intérêt d'un Parc, sur cette zone géographique si particulière, réside d'abord dans la protection du patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages. Depuis 2004, le Parc naturel régional de Millevaches contribue en même temps à l'aménagement de ce territoire et à son développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie. La notion de protection n'est pas abstraite puisqu'elle répond à une charte qui concrétise l'ensemble d'un projet porté par la Région, par les trois Départements, par les communes et par les communautés de communes du territoire.

Un parc au service de la nature et des hommes

Dans l'esprit des profanes, la vocation d'un Parc réside uniquement dans des actions de protection de la nature. En réalité, la Charte du PNR, document fondamental de cette entité, nous renvoie vers des compétences plus vastes et des domaines plus larges. L'éventail des missions du Parc naturel régional se concrétise sur le terrain par une kyrielle d'aides proposées aux habitants, premiers acteurs du développement. Ainsi, les résidents sont accompagnés dans la revitalisation rurale de leur habitat, les propriétaires dans la restructuration des parcelles boisées, les éleveurs dans la valorisation de la viande comme celle de l'agneau du plateau de Millevaches... Quelques exemples qui prouvent que le Parc a aussi une vocation économique.



Dans le bourg de Millevaches, une maison typique du plateau, couverte en chaume.

> Rencontre avec...



PIERRE COUTAUD

Président de la commission du développement durable.
Conseiller général de Sornac et vice-président du syndicat mixte du PNR

Qu'est-ce qui caractérise, selon vous, le plateau de Millevaches ?

La beauté et la diversité des paysages, le caractère sauvage et préservé de la nature, la rudesse d'un climat de moyenne montagne, la faiblesse de la densité de population, l'eau, le granit, la Résistance dans les maquis... Tout cela forge l'identité du territoire et explique le très fort sentiment d'appartenance de ses habitants. Le secteur associatif joue un rôle particulièrement important dans la vie locale. Les gens ont conscience de la nécessité de s'y impliquer pour qu'elle existe. Les notions de service et de solidarité sont encore bien présentes, notamment chez les artisans, les commerçants dans leurs tournées, les facteurs et les professions de santé. Mais, cet ensemble est fragile et le sentiment de désertification est bien présent. La création du Parc de Millevaches a pour objectif de fédérer les initiatives pour aménager et développer durablement le territoire.

Comment le Conseil Général participe-t-il à la valorisation de ce territoire ?

Le Conseil Général participe au développement du territoire dans le cadre de ses politiques sectorielles (aides aux communes, à l'économie, au logement, aux associations...). Depuis la création du PNR, le Département apporte une contribution supplémentaire en finançant le fonctionnement du Parc et les actions du "contrat de Parc". La nouveauté, c'est que cette politique s'adapte aux projets issus des acteurs du territoire et correspond à leurs besoins. Le Conseil Général s'efforce de combler les inégalités entre les différents bassins de vie pour éviter de reproduire à notre niveau le fameux "Paris et le désert français" en "Brive et le désert corrézien" !

Le Conseil Général doit peser dans les décisions nationales et européennes en intervenant pour le maintien des services publics et l'avenir de la Politique agricole commune. La situation de l'agriculture et notamment de la filière ovine est plutôt alarmante. Le PNR aura perdu une raison d'être si les mesures agro-environnementales ne sont pas revalorisées afin de permettre aux éleveurs de maintenir leurs troupeaux de brebis et d'entretenir l'espace et les paysages.

Comment le PNR de Millevaches peut-il profiter de sa situation géographique ?

Sur le plan touristique, le PNR peut tirer un avantage de sa position géographique et de sa nouvelle proximité avec des villes comme Clermont ou Bordeaux. Nous devons anticiper les changements que va entraîner l'augmentation du prix de l'énergie et du transport, notamment aérien : l'activité touristique sera nécessairement relocalisée. Le Parc doit avant tout se faire connaître dans et autour de la région et j'invite les Corrèziens qui ne connaissent pas encore le Plateau de Millevaches à venir le découvrir.

> "Attendre beaucoup de nos partenaires comme de nous-mêmes"

Le Parc doit beaucoup à Georges Pérol, qui a été son avocat inlassable, à la fois optimiste et lucide. "Aujourd'hui, l'espoir est là, toujours là", comme il l'a souligné à l'assemblée du comité syndical le 6 juin à Sornac. "On sent bien que la population est fière d'appartenir à un territoire classé par l'Etat et doté au niveau national, avec 45 autres, d'un statut original et privilégié. Elle a également compris que le Parc, qui a désormais acquis sa place au soleil, permet à notre centaine de petites communes isolées de disposer, en se regroupant, d'une réelle capacité de négociation" face aux bassins d'emploi de Limoges et de Brive-Uzerche-Tulle, a-t-il dit. Et pour le présent et l'avenir, il a délivré le message suivant : "Permettez-moi de souhaiter que nous continuions ensemble à rêver d'un improbable lointain, tout en sachant saisir l'occasion qui s'offre, et que nous continuions imperturbablement à nous battre en attendant beaucoup de nos partenaires comme de nous-mêmes, sans omettre toutefois de faire la différence entre le souhaitable et le nécessaire, comme entre ce qu'il faut revendiquer et ce qu'il est possible d'obtenir. Mais de grâce, restons toujours solidaires entre nous".



> ZOOM

Contrat de parc 2008-2013

Le Parc naturel régional de Millevaches s'engage à développer son territoire, dans plusieurs directions, au travers d'un contrat de Parc. Ce deuxième contrat s'étend sur la période 2008-2013 et s'articule autour de sept objectifs : la gestion environnementale de haute qualité, un paysage à créer, un territoire pionnier à faible prélèvement énergétique, une qualité de vie à développer et à valoriser, une valorisation des produits et des savoir-faire du territoire, une image qui s'exporte et une attractivité et une offre touristique renforcées. Autour de ces sept objectifs, l'ensemble des actions qui seront menées bénéficieront de nombreux financements publics : Région Limousin, Europe, État, les trois Départements...

Mille ressources pour encourager la revitalisation du parc

le PNR de Millevaches s'affirme aujourd'hui comme un levier de développement. Outre ses missions régaliennes, le territoire s'est doté d'un nouveau contrat de parc, fruit d'une démarche participative et pierre angulaire pour voir plus loin et préparer l'avenir jusqu'en 2013.



Le PNR de Millevaches soutient aussi le développement économique, qui passe d'abord par les aides au maintien des artisans.

L'un des grands objectifs du PNR est de gagner de nouveaux habitants. Nous sommes dans un élan de reconquête

Christian Audoin
Président du PNR de Millevaches (ci dessous)



“Le contrat de parc 2008-2013 n'est ni fourre-tout, ni élitiste”, prévient Christian Audoin le président du PNR Millevaches. “Il s'efforce de poser un certain nombre d'accents, d'ouvrir des pistes de développement, de promouvoir des expérimentations au profit de la mobilisation et de la créativité des acteurs publics et privés du territoire”. Ce deuxième contrat vise à faire du PNR un territoire exemplaire et notamment à offrir une richesse remarquable allant de sa biodiversité à ses paysages en passant par son patrimoine bâti. “Depuis trois ans, plus de 650 dossiers pour promouvoir le chauffage au bois, valoriser le bâti architectural et améliorer le confort des habitations ont été traités”, se réjouit le président. Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui se poursuivra.

Une autre vie s'invente ici

C'est ici que devrait être mis en oeuvre “un autre développement local”. Christian Audoin souhaite “transformer les handicaps en atouts”. Face à l'immensité du PNR, à la faible densité de sa population et de son réseau de communication, Millevaches souhaite jouer la carte de la valorisation de l'existant et

de l'éco-développement tout en préservant une qualité de vie. Aujourd'hui, le contrat s'appuie sur des objectifs concrets : développer l'activité économique pour conforter l'attractivité et mieux répondre aux attentes des habitants et des nouveaux arrivants, valoriser les produits et les savoir-faire locaux : “Millevaches n'est pas un Parc dédié essentiellement à la préservation, mais un Parc qui veut aussi développer l'activité humaine”.

Exporter l'image de Millevaches

“Les élus sont enthousiastes !” affirme le président, réélu le 6 juin pour trois années supplémentaires à la tête du territoire. L'ensemble des acteurs du PNR fondent beaucoup d'espoirs sur le tourisme. Un projet autour de ce que le contrat de parc qualifie de “tourisme des quatre saisons” en adaptant l'offre au grand public. Millevaches s'est d'ailleurs associé avec neuf autres Parcs de France afin de mutualiser les expériences et les moyens pour réussir un des volets les plus importants du contrat de parc.

A cheval sur trois départements, Millevaches a maintenant de nombreux atouts, à chaque croisée de chemins, pour séduire. Un potentiel servi, aux touristes et aux nouveaux habitants, sur un plateau.

Un espace de vie au cœur du Limousin

> Quezako Millevaches ?

La légende garde l'histoire de cette bergère et de son troupeau de vaches pacageant sur la tourbière du Longeyroux et pétrifiées suite à un terrible orage. La pastourelle, venant implorer le diable, vit ses vaches se transformer une à une en pierres et la lande se recouvrir de mille pierres ou "Millevaches". Y aurait-il 1.000 vaches sur le plateau ? Pas vraiment. Mais plutôt 1.000 sources, comme l'indique l'étymologie du nom qui renvoie à mille "vacca" (mille sources) ce qui prouve que ce territoire est bien le château d'eau de la région.



Les Ruines des Cars à Saint-Merd-les-Oussines.



Les éoliennes de Peyrelevade.



> Le Parc en chiffres

Le PNR de Millevaches s'étend sur 113 communes situées sur les trois départements du Limousin (63 en Corrèze, 34 en Creuse et 16 en Haute-Vienne) et représente un espace de plus de 3 300 km² sur lequel vivent 41 000 habitants. Le Parc naturel régional de Millevaches, ce sont aussi 15.000 ha de forêts, 6.500 ha de tourbières, 2.300 ha de landes sèches, 32 espèces animales remarquables, 42 espèces d'insectes remarquables et 113 espèces végétales remarquables, dont deux espèces de droseras, plantes carnivores qui piègent les insectes. Millevaches est le 44^{ème} Parc naturel régional de France.

> Tout savoir sur le Parc

Le PNR édite une lettre bimestrielle dans laquelle les habitants peuvent découvrir toutes les actions conduites par le syndicat mixte de Millevaches-en-Limousin et l'essentiel de l'actualité du PNR.

➤ Renseignements : Parc Naturel Régional de Millevaches-en-Limousin - Le Bourg - 23 340 Gentioux-Pigerolles
N° Azur : 0 810 19 23 87 - www.pnr-millevaches.fr

> Corrèze à gauche



GÉRARD BONNET

La cigale et la fourmi...

La récente session plénière de notre assemblée a donné lieu à la présentation de l'audit des finances départementales.

Cet audit était d'abord une analyse fine de la gestion passée. Il a souligné la justesse des alertes successives que nous avons adressées à la majorité précédente, et notamment ces trois dernières années. Il n'y a pas une ligne à enlever à ce que j'avais eu l'occasion d'écrire dans ce magazine en octobre dernier.

En effet, la comparaison avec les autres départements a montré à quel point il y avait eu déconnexion entre les dépenses du Conseil Général ces dernières années et sa capacité réelle à dépenser.

Car nos ressources nous étaient comptées par l'Etat, qui a fait des économies sur le dos des départements. La Corrèze n'a pas, miraculeusement, échappé à cette règle : compensation de l'Aide personnalisée à l'autonomie (APA), dépenses de Revenu minimum d'insertion (RMI), transfert des personnels de l'Equipe-

ment ou de l'Education nationale, évolution des dotations, plafonnement de la taxe professionnelle... la politique menée depuis 2002 par les majorités de droite successives au Parlement et les Gouvernements soutenus a été d'une rare constance.

Contre toute évidence, nos prédécesseurs à Marbot nous jouaient le "tout va bien" : ils ont gonflé massivement nos dépenses, parfois de manière inutile, en particulier en matière d'investissement par un recours quasi exclusif à la dette, laissant à d'autres, plus tard, le soin de payer...

L'analyse et le manque de prospective n'ont pas été contestés au cours des travaux de la commission créée pour suivre l'audit de nos finances par le représentant de l'actuelle opposition départementale. Comment l'aurait-il pu, devant tant d'évidences ?

Il faut se féliciter que cet audit ait au moins permis à l'opposition de sortir de son aveuglement devant les réalités et du recours

permanent aux potions tranquillisantes sous forme de discours rassurants ("nous sommes les premiers partout", "tout va bien"...).

Concrètement, le travail d'analyse réalisé va nous permettre de mettre en place un contrôle de la gestion de notre collectivité dont elle était "fort dépourvue", à la manière de la cigale de la fable.

Car c'est un véritable travail de fourmi que nous allons accomplir ces trois prochaines années, dans le respect de nos engagements, pour l'équilibre de nos finances, avec le souci d'une vraie transparence.

Nous sommes pleinement conscients des responsabilités que les Corrèziens nous ont confiées pour redresser la situation de notre Département. Chacun l'a constaté le 27 juin : la tâche est difficile mais elle sera menée à bien.

Gérard BONNET

**Conseiller général d'Ayen,
Vice-président aux Finances.**

> Corrèze demain

Étonnantes économies... médiatiques !



CLAUDE NOUGEIN

Chose promise, chose due, a-t-on coutume de dire ... Seulement voilà, trois mois après les élections de mars 2008, peu de choses se sont passées.

En effet, la nouvelle majorité a présenté lors d'une conférence de presse, sa première mesure : la dotation d'ordinateurs portables aux élèves de 5^{ème}. Seulement, impossible de connaître les logiciels utilisés, les connexions à internet, le problème d'imprimantes et surtout l'envahissement des messageries instantanées, les "tchats". Ces annonces médiatiques soulèvent de nombreuses interrogations, car il s'agit là d'un réel problème pour les familles.

En effet, déjà confronté aux téléphones portables, les parents se verront maintenant confrontés à internet.

Internet est un formidable outil mais peut devenir un danger pour les enfants, "libres" de leur choix, avec les ordinateurs.

C'est pourquoi, les élus du groupe "Corrèze Demain" ont toujours privilégié la solution d'équiper les collèves d'un ordinateur pour 3 élèves, avec suivi pédagogique. De plus, pour financer ce projet onéreux, plus de

2,5 M d'€/an sont nécessaires. En effet, nous ne pouvons que proposer des utilisations efficaces comme, par exemple, paraschool, notre plate-forme d'accompagnement scolaire. C'est ce que souhaitent les élus du groupe "Corrèze Demain", accompagner au mieux les élèves dans la révolution numérique.

La nouvelle majorité a également annoncé les premières mesures d'économies : renouvellement du parc automobile, gel des Maisons du Département et arrêt de la campagne de communication nationale.... Des mesures symboliques qui ne financeront pas les projets de la majorité.

Tout d'abord concernant le parc automobile, il faut savoir qu'un nouveau marché avait déjà été lancé avec aussi, une baisse de gamme, et un recours aux véhicules propres.

Le programme des Maisons du Département est aujourd'hui gelé. Certes, mais tous les programmes n'étaient pas engagés. Où sont alors les économies ? sur des dépenses non inscrites ?

Il faut aussi rappeler le rôle joué par les Maisons du Département en zone rurale. Elles

permettent de rapprocher le Conseil Général des concitoyens. C'est un service au public supplémentaire que la nouvelle majorité enlève aux Corrèziens. Nous serons très vigilants sur ces évolutions car le Conseil Général est la collectivité de proximité par essence.

Enfin, la campagne de communication nationale. Là encore, il ne s'agissait que d'un projet, pas encore voté par le Conseil Général, donc pas inscrit dans les dépenses !

Encore des économies virtuelles sur des budgets inexistantes.

Les élus du groupe "Corrèze Demain", s'interrogent donc sur la méthode de la nouvelle majorité et posent la vraie question :

"Comment va t'elle financer toutes les promesses électorales sans augmenter les impôts ou sans réduire les budgets essentiels, comme le social ou les infrastructures routières ?"

Réponse dans quelques mois...

Claude NOUGEIN

Conseiller général de Brive Nord-Est.

HISTOIRE

Retour vers le passé

Après une quinzaine d'années passées sur le site voisin des Tours de Merle, Pierre Gire, passionné par le Moyen-Âge, propose aux curieux une reconstitution ludique et vivante de la vie, au 15^{ème} siècle, des paysans d'un village situé au cœur de la mystérieuse Xaintrie.

L œuvre est titanesque mais "elle n'est pas encore terminée", tient à préciser Pierre Gire, créateur et architecte des Fermes du Moyen-Âge en Xaintrie, à deux pas de Saint-Julien-aux-Bois. Intarissable sur l'époque médiévale, ce passionné d'histoire et d'ethnographie régionales se régale comme un enfant lorsqu'il parcourt ce village qui a poussé ici comme pousserait un champignon. Nous sommes sur les terres de la Seigneurie d'Alboy qui percevait le cens et la dîme. Le sentier, qui traverse le taillis sur une centaine de mètres, conduit au village du Puy d'Arrel que Pierre Gire a construit avec l'aide de son père. Seule différence, et elle est de taille, le visiteur s'aperçoit rapidement qu'il vient de remonter plus de six siècles.



De plus en plus de touristes souhaitent découvrir cet endroit surprenant en Xaintrie.

Le quotidien du 15^{ème} siècle

Pierre Gire accueille les familles et les groupes, commente les visites guidées et transmet sa passion. Le village du Puy d'Arrel se compose de plusieurs fermes. Chaque bâtiment correspond à un niveau social des paysans qui y vivent et Pierre Gire s'est inspiré des noms et des professions des habitants de la Xaintrie du 15^{ème} siècle. A droite, la ferme de Miremont, couverte en chaume et appartenant à des frères maçons. Plus loin, une bâtisse plus imposante couverte en tuiles de châtaignier, propriété de marchands, et une métairie ponctuent la visite. Les intérieurs recréent avec une grande fidélité la chiche atmosphère de l'époque : une paillasse, un saloir, un cuvier, une table... Rarement davantage.

Un village qui se développe

Le Puy d'Arrel est pourvu de vergers parcourus par des chemins bordés de murets. Les jardins aux plantes potagères, aromatiques et médicinales, héritées des temps médiévaux, accueillent aussi des ruchers. Les visiteurs y découvrent également des animaux comme ces cochons, hauts sur pattes, qui ressemblent aux sangliers. Avec le temps, Pierre Gire souhaite agrandir le village du Puy d'Arrel. En montrant les fraîches fondations près de la ferme de Miremont, d'où l'on aperçoit les sommets des monts du Cantal, il annonce : "Ici, une chapelle tournée vers l'Est et dédiée à Saint-Santin verra bientôt le jour". ●



> Pratique

La fréquentation du site, qui est en progression constante depuis l'ouverture en juillet 2006, a dépassé les 12.000 visiteurs en 2007.

Les Fermes du Moyen-Âge ont obtenu, en 2006, le 1^{er} Prix de l'innovation touristique décerné par le Conseil Général.

Le site se trouve en Xaintrie, entre Saint-Julien-aux-Bois et Saint-Privat.

Il est ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h, du 1^{er} juillet au 31 août.

Visites de groupe sur réservation.

Visite guidée les dimanches, jours fériés et chaque après-midi en juillet et août.

Le site reste ouvert jusqu'au 30 septembre.

Renseignements : 05.55.28.31.30 et 06.87.49.34.53.

DÉCOUVERTE

Nouvelle carte à jouer pour le restaurant du musée Jacques Chirac

Depuis 2003, les visiteurs du Musée du Président, à Sarran, peuvent prendre leur repas sur place, dans le restaurant aménagé dans l'ancienne grange qui jouxte l'établissement. C'est désormais un jeune chef corrézien de 25 ans qui officie en cuisine.



Le jeune chef François Ravary accueille les clients depuis le 1^{er} juin.

> pratique

"Le Restaurant du musée" est ouvert de 10h à 21h chaque jour durant la période estivale et de 10h à 19h de septembre à juin.

Crêpes, gaufres et glaces "maison" chaque après-midi et en dehors des repas.

Menus de 14€90 à 22€90

Réservations au 05.55.21.29.01 et demande d'information sur rmdp19@orange.fr



De nouvelles prestations depuis le 1^{er} juin

Le "Restaurant du musée" s'étale sur deux grandes salles de cinquante places chacune et propose une vaste terrasse ensoleillée avec une vue panoramique donnant sur le musée et sur la campagne sarranaise. François Ravary promet d'en faire un lieu "à la fois vivant et accueillant" et se dit "impatient de vivre sa première saison". Une saison qui a débuté le 1^{er} juin. "Du pré-projet au projet en passant par l'ouverture, il s'est écoulé huit mois de travail intensif". Et ce n'est pas terminé si l'on en croit François Ravary : "Le Restaurant du musée sera ouvert tous les jours, et même en soirée durant la haute saison, avec une activité salon de thé en dehors des heures de repas".

Un menu traditionnel et moderne

François Ravary et son équipe (quatre salariés) entendent également créer un partenariat avec le musée "en mettant en place des packages réunion, repas et visites". Les tarifs ? Ils restent abordables : le chef propose des menus allant de 14€90 à 22€90. "Je vais aussi essayer d'apporter ma touche personnelle : un mélange de plats typiquement corréziens composés de produits locaux qui évolueront selon les saisons, et issus des producteurs du secteur, et une cuisine inventive en adéquation avec le site". Le chef promet de servir et de faire découvrir aux touristes de passage les recettes traditionnelles : la mique, les farcidures, les tourtous et bien sûr... la tête de veau. ●

"Avec 50 000 visiteurs chaque année, le potentiel en terme de restauration est énorme", souligne François Ravary, le jeune nouveau chef cuisinier du "Restaurant du musée". Âgé de seulement 25 ans, François Ravary, Donzenacois d'origine, a fait le pari de reprendre les rênes de cet établissement très joliment aménagé dans la grange située à côté du musée du Président Jacques Chirac. Après un BTS d'hôtellerie, gestion et marketing au lycée Bahuet à Brive, François Ravary possède déjà une solide expérience acquise dans un "Trois Macarons" Michelin à Laguiole et dans un "Quatre Étoiles" sur la côte atlantique.

> Pourquoi une délégation de service public (DSP) ?

Par délibération du 22 février 2002, le Conseil Général a décidé de lancer une procédure de délégation de service public afin de déléguer la gestion du "Restaurant du musée". Cette DSP permet de maîtriser la qualité de l'accueil réservée à la clientèle et l'image du Département à travers le musée et son restaurant. Elle permet également une gestion dans des conditions économiques transparentes.

MARCHÉS

Des soirs d'été gastronomiques et festifs

Après Sédières en guise de copieux hors-d'œuvre le 22 juin, la nouvelle saison des marchés des producteurs de pays débute tambour battant en ce mois de juillet dans une quinzaine de communes de la Corrèze. Si le succès de ces rendez-vous hebdomadaires n'est plus à démontrer, plusieurs nouveautés ponctueront ces deux mois d'été.



Sous un ciel étoilé, les marchés des producteurs de pays se poursuivent tard dans la soirée. Ici dans le village de Sainte-Féréole.

Lorsque le soleil se fait moins brûlant et qu'au calme des après-midi estivales sur les places des villages succèdent les étals colorés, c'est l'heure des marchés des producteurs de pays. Il est généralement 17 heures quand débutent ces rendez-vous hebdomadaires, où curieux et habitués se bousculeront à la recherche de produits bien d'ici jusqu'aux dernières lueurs du jour. Vitrine de la diversité des terroirs corrèziens, les marchés de producteurs de pays ont rapidement trouvé leur place dans le calendrier festif. Tellement vite que certains sont devenus des "endroits très courus" les soirs d'été.

Ici, on déguste uniquement le meilleur de la Corrèze

Fromages, magrets frais, viande (limousine bien sûr), foies gras, confits, fruits et légumes de saison, pain cuit au feu de bois, miel, poissons et autres spécialités locales sont les invités d'honneur de ces marchés. Les terroirs et les senteurs n'ont plus qu'à s'exprimer

désormais dans les seize communes qui ont fait le pari d'accueillir régulièrement ces rendez-vous en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Corrèze. Sans parler des marchés "événements", eux aussi de plus en plus nombreux (lire à droite) et qui attirent autant les producteurs fermiers que les consommateurs.

Ségur, Beaulieu, Treignac, Ussel, Meymac...

Tables, bancs, couverts et grills sont mis gratuitement à la disposition des visiteurs qui souhaitent déguster sur place les produits achetés. C'est un des atouts des marchés festifs, qui se terminent généralement par quelques notes de musique dès la nuit tombée. En famille ou entre amis, rien de tel pour redécouvrir les saveurs et le savoir-faire des producteurs participants. A vous de composer votre menu idéal... Vous avez neuf semaines pour succomber aux attraits des marchés des producteurs de pays. ●

> en bref

Des marchés d'été jusqu'au 29 août

Le lundi de 17h à 20h :

Beaulieu-sur-Dordogne, Ségur-le-Château et Eygurande

Le mardi de 17h à 20h :

Voutezac-le-Saillant, Beynat et Ussel

Le mercredi de 17h à 20h : Meymac, Saint-Pardoux-Corbier, Naves et Chartrier-Ferrière

Le jeudi de 17h à 20h :

Monceaux-sur-Dordogne, Sarran, Sainte-Féréole et Ayen

Le vendredi de 17h à 20h :

Treignac, Sainte-Fortunade et Saillac.

Certains de ces marchés sont appelés "marchés festifs". Ils permettent au public de consommer sur place les produits achetés et d'assister à des spectacles musicaux en plein air jusqu'à la tombée de la nuit.

► Renseignements : Chambre d'agriculture de la Corrèze au 05.55.21.54.55

Des marchés "événements" à ne pas manquer

Les marchés "événements" se multiplient cette saison en Corrèze : Uzerche accueillera un marché festif le 14 juillet à l'occasion de la Fête de la Nature entre 10h et 20h. Deux marchés des producteurs de pays auront lieu le 13 juillet (à partir de 16h) et le 10 août (à partir de 15h) à La Roche-Canillac. Entre 10h et 18h le 20 juillet à Camps-Saint-Mathurin-Léobazel, il en est prévu un pour la 5^{ème} édition de la Fête de la Forêt et du Bois. Autres marchés de pays : à Sadroc le 3 août de 10h à 18h ; à Bugeat les 20 juillet et 3 août de 9h à 12h ; à Chamberet les 23 juillet et 13 août de 17h à 20h ; à Reygades les 13 et 14 septembre ; à Tulle le 21 septembre...

► Programmation complète :

www.marches-producteurs.com

FESTIVAL

Sédières 2008 :

Événement multi-culturel de l'été en Corrèze, la nouvelle édition du festival "Un été à Sédières" fait la part belle aux découvertes. Il y en aura pour tous les goûts ! Exposition, opéra, fable équestre, spectacles jeune public, musiques actuelles.... Sédières 2008 va une nouvelle fois brillamment colorer notre été.

> à savoir

ORFÉO : UN FLAMBOYANT RETOUR À SÉDIÈRES



Très perturbé l'an passé pour cause d'orages, le spectacle équestre Orféo a été reconduit cet été par le Conseil Général. Cette fable équestre itinérante autour du château sera jouée par la troupe du Théâtre de Verdure et par la Compagnie Barbaroque les 12, 13, 15 et 16 juillet à 21h30. Une option de représentation est également prise pour le 14 juillet en cas de mauvaises conditions météorologiques le 12 ou le 13. Prix d'entrée : 20 € et 15 € (réduit).

En moins d'une décennie, le Domaine de Sédières s'est imposé comme le lieu central de la période estivale en Corrèze. Dans un cadre à la fois naturel et chargé d'histoire, les artistes peintres, chorégraphes, acteurs, musiciens et chanteurs se succèdent chaque année durant les deux mois d'été. Cette année encore, "Un été à Sédières", produit par le Conseil Général et réalisé par l'ADIAM 19, propose un programme éclectique fait de chansons, musique, spectacles en création et exposition, sans oublier les activités de pleine nature.



Rêve des deux hommes - Peinture acrylique sur toile
Musée du quai Branly, Paris.



Rêve de Yala, igname sauvage - Peinture acrylique sur toile.
Musée du quai Branly, Paris.

Un été australien dans le château

Après les "Trésors des arts décoratifs" l'an passé, les salles et les galeries du château accueillent jusqu'au 21 septembre la richesse et la magie de la peinture aborigène australienne de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Une quarantaine d'œuvres réunies grâce à un partenariat exclusif entre le Musée du Quai Branly et le Conseil Général. Plébiscitées sur le marché de l'art, ces peintures des Aborigènes du désert australien, aux lignes sinueuses et au pointillisme infini, trouvent une nouvelle résonance au château de Sédières : une rencontre entre des territoires, des hommes et des cultures.

> Des enfants dans le désert australien

Les enfants à partir de 6 ans pourront découvrir de façon ludique les peintures présentées à Sédières grâce aux ateliers mis en place durant toute la durée de l'exposition. Outre le livret-jeu découverte qui leur sera remis à l'entrée, ils pourront aussi participer gratuitement à l'atelier "Peindre le rêve" le jeudi et le dimanche à 16h, du 1^{er} juillet au 31 août, ainsi que chaque dimanche à 16h, du 1^{er} au 21 septembre.

Un atelier d'initiation au boomerang intitulé "Boom-a-rang ou le bâton qui revient" est également proposé aux enfants le 22 juillet à 10h30, 11h30, 14h, 15h, 16h et 17h.

Inscriptions : 3 € (à partir de 6 ans)

Réservations conseillées au 05.55.27.76.40

nouvelles émotions en perspective

Chaudes soirées avec les musiques actuelles

Sédières offrira aussi une large place aux musiques actuelles avec quatorze groupes et artistes durant quatre soirées (25, 26, 27 et 28 juillet). Les Musiques Actuelles, dixièmes du nom, se déclineront au travers d'une belle série de concerts variés et uniques dans la Grange de Sédières. On retiendra la venue des survoltés Perpignanais de Hushpuppies, véritables fers de lance du rock français actuel (le 25) ; une soirée 100% féminine nommée "Vénus Attaque" le 26 avec la discrète et rare Keren Ann ; The Sleeping Years, Woven Hand pour son unique date en France, Natacha Atlas le 27 ; et enfin Saez en solo le 28 juillet. Bref, des concerts qui feront date. ●



Così fan tutte : Mozart au château

Après avoir franchi toutes les étapes de la production lyrique durant une vingtaine de jours sur le site de Sédières, une nouvelle résidence de création proposera au public *Così fan tutte*, de Mozart. Cet opéra-bouffe en deux actes, chanté en italien et sur-titré en français, sera joué les 23, 24, 26 et 27 août. Cette production du Conseil Général est réalisée avec l'ensemble orchestral du Forum Sinfonietta dirigé par Jérôme Devaud et mise en scène par Claude Montagné, du Théâtre de la Chéridoine.

Così fan tutte nécessite, en amont, un important travail de préparation tant pour les techniciens que pour les artistes engagés dans cette création. Adrian Strooper, soliste de l'opéra de Berlin, et Kevin Greenlaw, baryton de



la scène internationale, interpréteront les deux fiancés Ferrando et Guglielmo. Le rôle de Despina étant dévolu à la jeune soprane Yu Ree Jan.

Les plus petits aux Matinées enfantines

Cette 35^{ème} édition du Festival de Sédières laissera aussi un espace de taille au jeune public : quatre dates en juillet et trois en août leur sont exclusivement réservées. La Belle et la Bête (dès 3 ans) le 9 juillet à 15h ; Bigna (à partir de 4 ans) ; un conte chorégraphique afro-contemporain le 16 juillet à 15h ; Histoire à rebrousse mémoire (dès 6 ans) le 23 juillet à 15h ; Guignol, le déménagement fantastique (à partir de 5 ans) le 30 juillet à 10h30 et 17h ; Où se cache-t-elle ? (dès 18 mois) le 5 août à 15h ; La Musique des mots (à partir de 6 ans) le 13 août à 15h ; et Salsifis cirque, un théâtre de marionnettes le 20 août à 10h30 et 15h. Des enfants qui pourront, le jour de chaque représentation, goûter à l'espace bar. Au menu : pain, beurre, confiture et sirop à l'eau... ●

> Pratique

Le Festival "Un été à Sédières" est organisé par le Conseil Général de la Corrèze du 16 juin au 21 septembre au Domaine de Sédières (commune de Clergoux).

› Exposition "Le Temps du Rêve" réalisée en collaboration avec le musée du Quai Branly : chaque jour de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 avec visite guidée à 11h, 15h et 17h. Entrée : 4 €, 2 € (réduit), 2,50 € (groupe) et gratuite pour les moins de 6 ans avec livret-jeu découverte.

› "Orféo" (12, 13, 15 et 16 juillet) : à 21h30 - parc du Domaine 15 € et 20 €.

› "Così fan tutte" (23, 24, 26 et 27 août) : 20h30 - Salle de spectacles de 15 € à 30 €. Espace bar à l'entracte.

› Musiques actuelles (25, 26, 27 et 28 juillet) : 20h30 - Salle de spectacles 20 €, 15 € (réduit), Pass 2 jours (25 €) et Pass 4 jours (45 €).

Service de car gratuit au départ de Brive, Tulle, Ussel et Égletons. Camping possible.

Réservations au 05.55.27.76.40 (de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h) et Réseau Fnac (Fnac, Carrefour, Géant) au 0.892.68.36.22 (0,34 €/min) et sur www.fnac.com Programmation complète sur www.sedieres.fr

ARCHÉOLOGIE

Le premier Corrèzien de retour en... Corrèze

Le 3 août 1908, grâce à la perspicacité des frères Bouyssonie, le village de La Chapelle-aux-Saints entre dans l'histoire. La découverte du squelette d'un homme de Néandertal, vieux de 45.000 ans, aura un retentissement considérable dans le monde. Le 3 août prochain, à l'occasion du centenaire, cet homme de Néandertal revient exceptionnellement en Corrèze.



On vient de loin au Musée pour découvrir l'histoire de l'Homme de Néandertal.

2008 est l'année du centenaire de la découverte de l'homme de Néandertal à La Chapelle-aux-Saints. Un centenaire à la mesure de ce que fut cette découverte par Amédée, Jean et Paul Bouyssonie. Nous sommes le 3 août 1908 dans la grotte appelée "La Bouffia Bonneval". Les frères Bouyssonie mettent au jour le squelette d'un homme inhumé il y a 45.000 ans. Enseveli selon un rite funéraire, le squelette quasi-complet bouleverse les codes de l'époque et devient rapidement une référence historique, archéologique et anthropologique.

Un site mondial de la préhistoire

Dès lors, La Chapelle-aux-Saints s'approprie cet

Homme de Néandertal comme celui-ci s'était approprié "La Bouffia Bonneval", même si le squelette prend la direction du Musée de l'Homme à Paris. Il n'en reviendra jamais. En 1996, le Musée de l'Homme de Néandertal voit le jour. Géré par l'association Chapelle-aux-Saints Archéologie Patrimoine (CASAP), le lieu, propriété de la commune, accueille la reconstitution du fossile original, pièce maîtresse du musée, et offre aux nombreux visiteurs une vue imprenable sur l'ensemble des mystères néandertaliens.

Le fossile de Néandertal de retour en Corrèze

Le musée de La Chapelle-aux-Saints, avec le concours de la commune et de la Communauté de communes, célèbreront le centenaire de cette découverte durant tout l'été. Et le programme des manifestations s'annonce chargé. Si de nombreuses visites guidées sont prévues à la fin juillet et au début du mois d'août, Yves Coppens, paléoanthropologue et professeur au Collège de France, présidera la commémoration du 3 août, placée sous le signe du retour de cet homme fossile cent ans, jour pour jour, après sa découverte. Des animations permettront au public de mieux connaître cette époque et le site de La Chapelle-aux-Saints, qui n'a peut-être pas encore livré tous ses secrets. ●

> en bref

Mieux connaître l'Homme de Néandertal

Les 28, 30 et 31 juillet, des visites du chantier de fouilles sont prévues chaque soir à 19h ainsi que les 4, 5, 6, 7 et 8 août à 14h30.

De nombreuses conférences sont également programmées à 17h30 : le 28 (Les abbés Bouyssonie), le 30 (L'Homme de Néandertal) et le 31 juillet (La reconstitution du crâne de La Chapelle-aux-Saints), le 1^{er} août (Les cultures moustériennes) et le 6 août (Les sépultures néandertaliennes). Le public pourra aussi suivre des exposés à 10h30 les 4, 5, 6, 7 et 8 août (Disciplines en préhistoire par les archéologues des fouilles).

➤ Renseignements au 05 55 91 18 00 et programmation complète sur www.neandertal-musee.org



La grotte de la Bouffia Bonneval où les frères Bouyssonie ont découvert le célèbre squelette en 1908.

> 3 août 1908 / 3 août 2008

Le centenaire se déroulera sous le parrainage du professeur Yves Coppens, qui participera aux cérémonies officielles dès 10h30 le 3 août. Un banquet se tiendra à midi et toute la journée des ateliers d'allumage du feu, de taille de pierre, de tir au propulseur... seront proposés avant l'embrasement des grottes et un feu d'artifice sur le site de "La Bouffia Bonneval".

> agenda

Sortir en Corrèze

EXPOSITIONS

Jusqu'au 31 juillet

Olga Kisseleva
à La Pommerie
SAINT SETIERS
05.55.95.62.34

Jusqu'en septembre

La vie et l'œuvre de Jean Ségurel
CHAUMEIL

Jusqu'au 28 septembre

Exposition Ji Dahai,
un artiste chinois, pèlerin de
l'art, sur les chemins de
Compostelle
Musée du Cloître
TULLE
05 55 26 91 05

Du 1^{er} au 31 juillet

**"L'Art Roman aux
confins du Limousin
et du Quercy"**
12 panneaux explicites
sur le patrimoine religieux.
Maison du Département
MEYSSAC
05 55 84 70 71

Du 4 juillet au 31 août

Exposition Ronel
Chapelle Saint-Libéral
Brive
05.55.74.41.29

Du 5 juillet au 19 octobre

Lieux de vie
Mémoire et phantasme de
l'enracinement
Exposition collective
Abbaye Saint-André -
Centre d'art contemporain.
Place du Bûcher
MEYMAC
05.55.95.23.30

Du 12 juillet au 15 août

24^{ème} salon d'art
ARGENTAT
05.55.28.16.05

**Du 19 juillet au 24 août
de 15h à 18h30**

**Exposition
Jean-Michel Meurice**
et présentation des livres
pauvres "inventés"
par Daniel Leuwers.
Hôtel du Sénéchal -
14, rue de la Justice
UZERCHE

Du 21 juillet au 1^{er} août

**Symposium de
sculptures sur le
thème de "L'ivresse"**
CONDAT-SUR-GANAVEIX
05.55.73.15.71

Jusqu'au 31 août 2008

**L'or de l'Inde, Joyaux
de la collection Barbier-
Mueller**
Musée du président Jacques
Chirac
Ouvert tous les jours de 10h à
12h30 et de 13h30 à 18h
Renseignements au
05.55.21.77.77
www.museepresidentjchirac.fr

Jusqu'au 3 septembre

**"La main, le geste
dans les œuvres d'art
issues des coulisses
du musée"**
Musée Labenche d'art et
d'histoire
BRIVE
05.55.18.17.70



Du 9 au 17 août

Mi-août à Châteaux
Exposition arts et lettres Pays
de Brive
Salle polyvalente
Entrée gratuite
CHATEAUX
05.55.85.82.75

MUSIQUE

Jeudi 21 août

**Eklips +
Monsieur Lune**



**Des Lendemain qui chantent -
Avenue du Lieutenant
Colonel Faro**
TULLE
Renseignements : 05.55.26.09.50

12 juillet à 20h30

**"Rencontre des
Traditions"**
avec Xinarca, chant et cistre
corses et l'orchestre
traditionnel Couine en Do.
Eglise
VOUTEZAC
05.55.25.06.47 ou 06.72.90.55.14

**Tournée - Été 2008
Xinarca**

Concerts dans les églises
11 juillet : Turenne à 21h
15 juillet : Bugeat à 21h
19 juillet : Seilhac à 21h
20 juillet : Egletons à 21h
21 juillet : Argentat à 21h
22 juillet : Lanteuil à 21h
24 juillet : Lubersac à 21h
25 juillet : Marcillac la
Croisille à 21h
28 juillet : Salon la tour à 21h
Contact : 06.72.90.55.14



**Les estivales
du mercredi**

9 juillet :

spectacle "Lou Companhons
de la Bourreia" - 21h

23 juillet :

Grande soirée Jazz
avec possibilité de repas -
à partir de 19h30

30 juillet :

Concert de
"One Tribute U2" 21h

6 août :

Spectacle de folklore
international
avec l'Oudmourtie (en partenariat
avec le Festival de Confolens) - 21h

13 août :

Spectacle Latino avec le
groupe Lacadanse - 21h

20 août :

Spectacle avec le groupe
Nicolas Farres - 21h

OBJAT

Contact : 0T 05.55.25.96.73

Du 16 au 19 juillet

**Festival du plateau :
folklore international**
YSSANDONAIS
05.55.25.16.67

Mi-juillet à mi-août

Festiv'Académies :
stages de musique classique
**Festival "Millesources
et Dordogne" :**
musique classique (musiques
de chambre et baroque)
NEUVIC et
HAUTE CORREZE
05.55.27.50.96 ou 05.55.95.88.08
(durant le festival)

Du 17 au 27 juillet

**Académie d'été
Francis Poulenc**
(musique classique)
BRIVE-LA-GAILLARDE
05.55.18.18.63

Du 24 juillet au 19 août

36^{ème} Été musical
SAINT-ROBERT /
YSSANDON et
SAINT-AULAIRE
05.55.25.21.01

Les 25 et 26 juillet

9^{ème} Festival du jazz
au Chedal
SEGUR-LE-CHÂTEAU
05.55.73.39.92

Les 21 et 22 juillet

Trad'Estivales :
musiques et danses
traditionnelles
EGLETONS
05.55.93.04.34

Du 3 au 16 août

Festival d'art animalier :
musique, théâtre...
EYGURANDE et alentours
05.55.94.40.32

Du 31 juillet au 3 août

**Festival "Chants, danses
et musique du monde"**
SARRAN
05.55.21.43.17

Début août

Festival de la Luzège
(théâtre, concerts...)
LAPLEAU et environs
05.55.27.54.27

Du 7 au 10 août

**"Chanteix chante" le
Festival aux champs**
Théâtre, cinéma, expositions et
concerts
CHANTEIX
05.55.27.95.81

Du 12 au 16 août

Festival DécOUVRIR :
musique et poésie
CONCEZE
05.55.25.61.51

> Festival de la Vézère du 4 juillet au 21 août



Jusqu'au 21 août, le château du Saillant, les églises des villes et villages des bords de la Corrèze et de la Vézère résonnent au son des harmonies profondes de la musique classique.

La programmation du 28^{ème} Festival de la Vézère propose dix-huit soirées, toutes différentes, avec des solistes de réputation internationale. Laurent Korcia, Xavier de Maistre, Jean-Marc Phillips Varjabédian et son frère Xavier Phillips, Christophe Coin et l'Ensemble Baroque de Limoges... mais aussi le chœur américain Chanticleer, des orchestres, des chœurs, et bien sûr la troupe Diva Opera. De très belles soirées à partager au cœur du patrimoine corrézien.

On notera également la venue de Guillaume Depardieu le 12 juillet au château du Saillant ou encore un week-end entièrement dédié à l'opéra avec "La Belle Hélène", "Hansel et Gretel" et "Les Noces de Figaro" les 8, 9 et 10 août.

Renseignements au 05.55.23.25.09 et programme complet sur www.festival-vezere.com

> agenda

Sortir en Corrèze

Du 18 au 27 août

Orchestrades Universelles :

concerts dans les rues de Brive et décentralisés dans les Communes

BRIVE-LA-GAILLARDE
05.55.92.39.39

Du 16 au 18 août

Festival de Jazz Kind of Belou

TREIGNAC
05.55.98.15.04

Les concerts du Cloître

Jedi 10 juillet à 20h45

Musique de Chambre

Trio à cordes et flûte (Solistes de l'O.S.R.L.L.)

Eglise
SAINT MARTIAL de GIMEL

Jedi 7 août à 21h

Orchestre, Solistes et Chœur du Festival de Saint Céré

Cathédrale
TULLE

renseignements : 05 55 93 31 27 ou 05 55 20 39 95

Billets toujours disponibles à l'Office de Tourisme de Tulle

11 et 12 juillet

Festival Les Pieds dans l'eau

21 juillet

Concert de chants polyphoniques Corse (Eglise)

1-2 août

Nuit Latina

10 août

Concert décentralisé du festival de St Céré (Eglise)

12 août

Orchestre de chambre de Bratislava (Eglise)

14 août

Nuit celtique et country

ARGENTAT
05.55.28.10.91

FOIRES ET MARCHÉS

13 juillet

12^{ème} fête de la framboise

CONCEZE
05.55.25.61.51 ou
www.conceze.com

27 juillet

Foire à la brocante, à l'artisanat et à la ferraille

ARGENTAT
05.55.28.16.05

27 juillet

Fête de la myrtille et foire artisanale

CHAUMEIL
05.55.21.34.11

2 août

Journée du terroir

DAVIGNAC
05.55.94.22.13

Les 2 et 3 août

Foire des potiers

ARGENTAT
05.55.28.16.05

6 août

Fête du pain

TREIGNAC
05.55.98.15.04

9 et 10 août

Marché d'antan, fête du pain

COLLONGES-LA-ROUGE
05.55.25.48.82

10 août

Foire aux antiquités et à la brocante

Foire biologique
BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

05.55.91.09.94

Du 15 au 17 août

Journées artisanales d'art

avec concours spécial de la race ovine limousine le 17

MEYMAC
05.55.95.18.43 ou
05.55.46.19.90

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Du 10 au 14 juillet

Championnat de France de descente (canoë-kayak)

TREIGNAC
06.81.86.16.64



12 et 13 juillet

Rallye touristique tout terrain

PANDRIGNES
05.55.26.29.17 ou
05.55.26.08.02

14 juillet

Montée du Doux

(course pedestre de 13,6 km)
BEAULIEU-ALTILLAC
05.55.91.18.22

19 juillet

"10 km de la Noix"

(course hors stade)
SAILLAC
05.55.25.41.37

Challenge des courses de Haute Corrèze

13 juillet

10 km d'USSEL

27 juillet

La montée des Orgues BORT-LES-ORGUES

9 août

10 km de NEUVIC

Du 16 au 23 août

"Les tournadous" SOURSAC

05.55.93.23.18

Société des Concours hippiques de POMPADOUR

Du 16 au 20 juillet

CDI*** - Young Horses de dressage (équitation)

05.55.98.56.10

Du 25 au 27 juillet

National Pro2 de dressage

05.55.98.56.10

Du 8 au 10 août

Championnat de France chevaux américains

05.55.97.11.00

14 au 17 août

Concours de sauts d'obstacles national pro élite

05.55.98.56.10

Du 29 au 31 août

Concours international de sauts d'obstacles juniors

06.07.75.90.48

Du 21 au 25 juillet

Mill'Tour VTT :

randonnée VTT ouverte à tous

BUGEAT
05.55.95.18.68

26 et 27 juillet

Championnats du Monde d'enduro Maxxis FIM 2008

(Moto) Coupe du Monde d'enduro juniors 2008

UZERCHE

05.55.98.56.10



2 et 3 août

6^{ème} Critérium Prénational

de jeu provençal du pays de Brive

BRIVE

9 et 10 août

11^{ème} Concours national d'attelage

CHAMBERET

06.61.98.04.80

Du 19 au 22 août

Tour du Limousin cycliste

1^{ère} étape (19/08) :

Limoges - Guéret

2^{ème} étape (20/08) :

Le Dorat - Bellac

3^{ème} étape (21/08) :

Brive - Cublac

4^{ème} étape (22/08) :

Chamboret - Limoges

Contact : 05.55.45.17.17

> ZOOM

Course cycliste professionnelle internationale à étapes, le Paris-Corrèze se déroulera cet été les 6 et 7 août. L'épreuve partira de Saint-Amand-Montrond pour rejoindre le bourg d'Ambazac, en Haute-Vienne. Le lendemain, les coureurs partiront de Brive et prendront la direction de Chaumeil, où ils parcourront le mythique circuit du Bol d'Or des Monédières.

Organisée par Laurent Fignon et Max Mamers avec l'appui du Conseil Général, cette 8^{ème} édition du Paris-Corrèze attend la venue de plusieurs milliers de spectateurs, en particulier dans les Monédières, où l'accordéon sera ce jour-là dignement fêté puisque que les Corrèziens célèbreront le centenaire de la naissance de Jean Ségurel.

Une nouvelle fois, le Conseil Général parrainera le maillot du leader. Renseignements sur www.2mo.fr



> solidarité



Dès le 25 juin
Abonnez-vous!
Club house -
www.cabrive-rugby.com

Cet été devenez maître nageur sauveteur



Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) organise au profit des communes la surveillance des baignades et des activités nautiques. Pour l'année 2008, dix huit communes ont sollicité le SDIS pour assurer la surveillance des activités nautiques, ce qui représente quotidiennement, avec la sécurité sur la rivière Dordogne, trente sept nageurs sauveteurs en activité.

Certains postes sont encore à pourvoir en qualité de BNSSA ou de BEESAN pour les mois de juillet et août afin d'assurer la surveillance des plans d'eau de la Corrèze.

Les candidats retenus suivront une formation de tronc commun d'une semaine en début de saison estivale. Renseignement au 05.55.29.64.00.

Les 2 et 3 août

11^{ème} Fête médiévale

Thème : le nouvel an
DONZENAC
05.55.85.65.35

15 août

Mi-août à Châteaux

Culture - tradition - environnement
Vide grenier ; "Les Amis de La Couze" : produits du Terroir ; Premier salon du livre où l'on "cause" ; Atelier de poésie pour grands et petits ; Parlons Espéranto ! La langue universelle ; Concours de dessin "Dessine-moi ce que tu vois" ; "Sud Soleil" présente les cuiseurs solaires ; Stand du C.A.U.E. Corrèze.

Et à 21h : Concert de musique régionale par le groupe Elliot M
Entrées gratuites

CHATEAUX
05.55.85.82.75

SON&LUMIÈRE

Les 17, 18 et 19, 24, 25 et 26 juillet

Spectacle "Les couleurs du temps" dans l'enceinte du château

GIMEL-LES-CASCADES
05.55.21.44.34 ou
www.gimellescascades.fr

THÉÂTRE

Du 15 juillet au 19 août

18^{èmes} théâtrales :

tous les mardis
COLLONGES-LA-ROUGE
05.55.25.47.57

Kiosque...

LIVRES



Les pendaisons de Tulle - Crime sans châtimement

Voici une enquête minutieuse, menée depuis plus de dix ans, nourrie de rencontres avec de nombreux témoins et appuyée sur une fréquentation assidue des archives françaises et allemandes. Ce 4^{ème} tome de Bruno Kartheuser marque l'achèvement de la tétralogie intitulée Walter, agent du SD à Tulle : "Mon objectif est de présenter de façon aussi complète les événements de juin à Tulle, à travers le destin de Walter Schmalld" écrit l'auteur. Ce 4^{ème} tome de Bruno Kartheuser s'articule autour de deux grandes parties : la fin de la guerre en Corrèze et les poursuites judiciaires après la guerre. Il est riche de 491 pages, dont 92 pages photos et documents.

Les pendaisons de Tulle
Crime sans châtimement de Bruno Kartheuser
Edition Krautgarten orte - 36 €



Trésors des expressions limousines

Voici un imagier bavard et chantant composé de plusieurs centaines d'expressions issues

de la langue occitane du Limousin. Yves Lavalade, linguiste éminent, a rassemblé un trésor : un "plein cabassou limousin", dit-il, qui témoigne d'un art de vivre. Cet ouvrage original et humoristique est idéal pour découvrir ou redécouvrir la richesse et la diversité de la langue imagée occitane, mais aussi française. Exemple, avec cette tournure très usitée en Limousin : "mas li garde un chien de ma chienne".

Trésors des expressions limousines
par Yves Lavalade - Editions Souiny - 10 €



Pays d'Uzerche, rayonnement d'une ville paysage

Ville-écrivain en Corrèze, Uzerche offre aux visiteurs une remarquable unité et une complicité entre des couleurs et des lumières changeantes d'un pays où l'eau, l'air, la terre et les matériaux se combinent. Cet ouvrage réalisé par les membres du CRDAP (Centre régional de documentation sur l'archéologie du paysage), sous la direction de Corinne Michel, se présente à la fois comme une synthèse historique et un livre d'images sur Uzerche et son pays. Du troubadour Gaucelm Faidit à Simone de Beauvoir, de Marie Lafarge à Alexis Boyer ou de Louis Jouvét à Henri Cuoco, ce livre évoque la diversité des parcours des personnalités qui participent à l'âme du pays d'Uzerche.

Pays d'Uzerche, rayonnement d'une ville paysage sous la direction de Corinne Michel - Les Ardents Éditeurs - 23 €

DIVERS

Samedi 19 juillet

Braderie des commerçants avec un vide grenier

En soirée : barbecue ouvert à tous !

OBJAT

Inscriptions : 06.26.43.20.45

Dimanche 3 août de 10h à 18h

10^{ème} "Journée de l'Art et de la Création" + vide-grenier

(participation gratuite) SPONTOUR ouvrira une nouvelle fois ses rues aux peintres, sculpteurs (amateurs ou professionnels) écrivains, ainsi qu'aux artisans d'art.

Le duo "Music à deux" animera cette journée qui se conclura par un concert vers 19h, juste avant le repas en soirée.

Renseignements :
05.55.27.59.42 ou
06.25.50.28.71

"Une vie de trains ... Un train de Vies"

exposition itinérante
Du 09 au 14 juillet : Seilhac - Salle des Associations - Projection le 10 juillet à partir de 21h.

Du 21 juillet au 01 août : Saint Pardoux la Croisille - Salle Polyvalente - Projection le 25 juillet à 17h
Du 04 au 17 août : Clergoux - Salle polyvalente
Projection : le 1^{er} août à 20h

Du 18 août au 30 septembre : Argentat - Maison du Patrimoine
Projection : film

« Le POC, histoire d'un petit train de Corrèze »
Les visites et les projections sont gratuites.

L'équipe du Transcorrèzien
8 rue du 8 mai - ESPAGNAC
05.55.27.68.48

Du 19 au 26 juillet

Brive plage : concerts, spectacles, feria, concours sportifs ...

BRIVE
05.55.24.08.80

19 et 20 juillet

Bourse d'échange auto-moto de collection et vide-grenier

avec vente aux enchères de voitures de collection le 20

UZERCHE
05.55.73.15.71



> jeu-concours

AVEC LE CONSEIL GENERAL,

GAGNEZ

10 places Musiques actuelles

10 places Opéra "Cosi fan tutte"

Festival de Sédrières 2008.

Le Conseil Général vous propose de participer à un tirage au sort en retournant avant le Vendredi 18 juillet, le bulletin ci-contre (ou une photocopie).

Bulletin à retourner au Conseil Général de la Corrèze

Direction de la communication / concours Festival de Sédrières
9 rue René et Emile Fage - 19005 TULLE Cedex - Tél. : 05.55.93.72.30

NOM :Prénom :

Adresse :

.....Tél. :

Un seul bulletin par foyer sera accepté (même nom et même adresse). Tout bulletin incomplet ou illisible sera considéré comme nul. Les gagnants seront désignés par tirage au sort, le lundi 21 juillet, sous le contrôle de : Maître Genet - 1 quai Gabriel Péri - 19000 TULLE
Tél. : 05.55.26.14.38. Règlement disponible à la même adresse. Les gagnants seront avertis par courrier.



© 2008-2009 Mairie de Sédieres

LE CONSEIL GÉNÉRAL
PRÉSENTE



UN ÉTÉ 2008 SÉDIÈRES

Un festival de découvertes
du 16 JUIN au
21 SEPTEMBRE 2008

Venez à Sédieres pendant tout l'été

Expo
Fable Équestre
Musiques Actuelles
Opéra
Jeune Public

renseignements et réservations :
05 55 27 76 40
www.sedieres.fr

